



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

**MERCREDI 26 FÉVRIER 2020, À 16:30 HEURES**

AU POSTE DE POLICE DE BELOEIL, SITUÉ AU 333, RUE HERTEL À BELOEIL, PROVINCE DE QUÉBEC.

### Étaient présents :

Monsieur Yves Corriveau	Président et Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Daniel Plouffe	Vice-Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Madame Diane Lavoie	Députée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Député de la Ville de Carignan
Madame Maud Allaire	Députée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Député de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Jacques Portelance	Député substitut de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Député substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Député de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Député de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Députée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Nicole Marchand	Députée substitut de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Députée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Député de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Madame Brigitte Collin	Députée substitut de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Député de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Yves Corriveau.

### Étaient également présents :

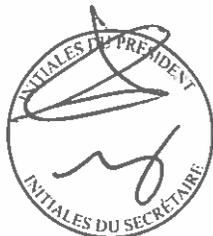
Monsieur Marco Carrier	Directeur par intérim
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

### Était absente :

Madame Alexandra Labbé	Députée de la Ville de Chambly
------------------------	--------------------------------

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 janvier 2020;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 15 janvier 2020;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

5. Ressources humaines – Résolutions;
  - 5.1 Embauche – Secrétaire à la direction
6. Administration et finances – Résolutions;
  - 6.1 Responsable de l'accès auprès de la C.A.I.
  - 6.2 Acquisition d'une caméra Flir T840
  - 6.3 Demande de prix 2020-R-014 pour l'achat d'articles de papeterie
  - 6.4 Demande de prix 2020-R-014 pour l'achat de différents équipements pour les policiers-policières (année 2020)
  - 6.5 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;
8. Dépôt de documents;
  - 8.1 Correspondances
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

### **POINT 1** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16:47 heures.

CA-20-2115

### **POINT 2** **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle  
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte

#### **ET RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2116

### **POINT 3** **RÉSOLUTION** **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 janvier 2020**

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2020;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard  
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 janvier 2020 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2117

### POINT 4

#### RÉSOLUTION

**Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 15 janvier 2020**

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 15 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams  
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

### ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 15 janvier 2020;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 15 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### POINT 5

#### RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-20-2118

#### POINT 5.1

##### RÉSOLUTION

##### **Embauche – Secrétaire à la direction**

ATTENDU la résolution CA-20-2106 adoptée le 22 janvier 2020 par le Conseil d'Administration confirmant la nomination d'une Greffière-adjointe et Responsable des archives;

ATTENDU que le comblement du poste de Greffière-adjointe et Responsable des archives créait une vacance au poste de Secrétaire à la direction;

ATTENDU qu'un affichage a été fait du 28 janvier au 11 février 2020;

ATTENDU qu'aucune candidature de l'interne n'a été déposée mais quelque 98 candidatures l'ont été à l'externe;

ATTENDU que cinq (5) personnes ont été retenues pour passer une entrevue et des tests pratiques;

ATTENDU que les entrevues se sont déroulées les 19 et 20 février 2020;

ATTENDU que le comité de sélection composé de Monsieur Marco Carrier (Directeur par intérim et Directeur-adjoint), Madame Nathalie Guérin (Secrétaire-trésorière), Madame Marie-Ève Mazza (Directrice des



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ressources humaines) et Madame Marie-Claude Veilleux (Greffière-adjointe et Responsable des archives), a retenu la candidature de Madame Kathy Parent;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, recommandant également l'embauche de Madame Kathy Parent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nicole Marchand  
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l'embauche, à compter du 12 mars 2020, de la personne suivante, au poste de « Secrétaire à la direction » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au taux horaire de 31,41\$ (classe 4, salaire 2020, échelon 1) et suivant, pour les autres conditions, les avantages prévus à la convention collective de travail des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie prévoyant notamment une période d'essai de huit cent soixante-dix-huit (878) heures travaillées:

→ Madame Kathy Parent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### POINT 6

#### ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-20-2119

##### POINT 6.1

##### RÉSOLUTION

##### **Responsable de l'accès auprès de la C.A.I.**

ATTENDU la résolution CE-18-3173 adoptée le 7 novembre 2018 par le Comité Exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU que par cette résolution, le Greffier, Me Thierry Lavoie, était désigné comme Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels;

ATTENDU que l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q. c. A-2.1) prévoit que la personne ayant la plus haute autorité au sein d'un organisme exerce d'office cette fonction;

ATTENDU qu'au sein de la Régie, cette fonction incombe au Président ou à la Présidente;

ATTENDU que suivant cette même disposition législative, le Président (ou la Présidente) peut déléguer ses pouvoirs à un membre de son personnel de direction;

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner, à compter du 26 février 2020, Mme Marie-Claude Veilleux, Greffière-adjointe de la Régie comme Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels;



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle  
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

DE DÉSIGNER, à compter du 26 février 2020, Mme Marie-Claude Veilleux comme Responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

D'AUTORISER le Président, Monsieur Yves Corriveau, à signer la délégation requise par la Commission d'Accès à l'Information du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2120

**POINT 6.2**

**RÉSOLUTION**

**Acquisition d'une caméra Flir T840**

ATTENDU que la Régie doit se procurer une caméra thermique Flir T840 pour remplacer celle brisée depuis plus de 2 ans pour le Service d'identité judiciaire;

ATTENDU que *ITM Instruments Inc.* est le seul fournisseur de ce modèle de caméra au Canada;

ATTENDU le rapport de Madame Cécile Nault, Acheteuse, recommandant de retenir la proposition de « *ITM Instruments Inc.* » pour un prix de 25 018,25 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que les crédits disponibles pour cet achat sont au fonds de roulement;

ATTENDU la résolution CE-20-3398 empruntant au fond de roulement pour le programme d'immobilisations 2020;

EN CONSÉQUENCE :

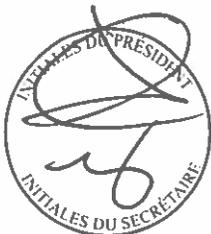
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie  
APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « *ITM Instruments Inc.* » conformément à la proposition déposée par elle, le contrat d'acquisition d'une caméra thermique Flir T840 pour un prix de 25 018,25 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière à signer tous les documents pertinents à l'achat de ladite caméra;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution  
ou annotation

CA-20-2121

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### **POINT 6.3**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Demande de prix 2020-R-014 pour l'achat d'articles de papeterie**

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent doit faire l'achat, pour l'année 2020, de diverses fournitures de bureau;

ATTENDU que la Régie a procédé, par demande de prix, auprès de trois (3) fournisseurs à savoir :

- BuroPro Citation Inc. (Beloeil, Québec);
- Fournitures de bureau Denis (Longueuil, Québec);
- Librairie Larico (Chambly, Québec);

ATTENDU qu'une seule proposition conforme aux exigences demandées a été reçue;

ATTENDU le rapport de Madame Nancy Prévost, Acheteur, recommandant de retenir la proposition de « *BuroPro Citation Inc.* » aux prix unitaires proposés pour un total approximatif de 27 053,11 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que ces dépenses sont conformes au cadre budgétaire établi pour 2020 plus particulièrement au poste financier numéro 02-210-94-671;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Brigitte Collin  
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

**ET RÉSOLU :**

D'OCTROYER le contrat pour les articles de papeterie pour 2020 à « *BuroPro Citation Inc.* », aux prix unitaires proposés, pour un total approximatif de 27 053,11 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière à signer tous les documents pertinents à ce contrat;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2122

### **POINT 6.4**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Demande de prix 2020-R-001A pour l'achat de différents équipements pour les policiers-policières (année 2020)**

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent doit faire l'achat, pour l'année 2020, de différents équipements pour les policiers-policières;

ATTENDU que la Régie a procédé, par demande de prix, auprès de sept (7) fournisseurs à savoir:

- Imrico-Préfair (Beloeil, Québec);
- Rampart Inter. Corp. (Ottawa, Ontario);
- Distribution Élite (Delson, Québec);
- Uniform Works (Dartmouth, Nouvelle-Écosse);
- Suelee (St-Léonard, Québec);
- CIMA Corp. (Montréal, Québec);



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Distribution Concept Plus (St-Constant, Québec);

ATTENDU que la demande de prix a été divisée en trente-deux (32) items, en fonction des différents achats qui doivent être effectués;

ATTENDU que cinq (5) propositions conformes aux exigences demandées ont été reçues pour les items 1 à 14 et 20;

ATTENDU que six (6) propositions conformes aux exigences demandées ont été reçues pour les items 15, 16, 18, 19, 21 à 26 et 30 à 32;

ATTENDU que quatre (4) propositions conformes aux exigences demandées ont été reçues pour l'item 17;

ATTENDU que sept (7) propositions conformes aux exigences demandées ont été reçues pour les items 27 à 29;

ATTENDU le tableau préparé par Madame Nancy Prévost, Acheteur, dressant la comparaison des prix soumis pour chacun des items distinctivement;

ATTENDU le rapport de Madame Prévost faisant état que l'entreprise *Uniform Works* est la plus basse proposition pour les items 1 à 3 pour un montant de 1 245,30 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU la résolution CA-19-2037 adoptée le 26 juin 2019, par le Conseil d'Administration définissant la politique d'approvisionnement prévoyant une préférence pour l'achat local sans excéder 10% du plus bas soumissionnaire;

ATTENDU que pour les items 4, 5, 6, 10, 11, 12, 17, 22, 27 et 28, le fournisseur *Imrico Préfair* a sa place d'affaires sur le territoire que la Régie dessert ;

ATTENDU que la proposition déposée par le fournisseur *Imrico Préfair* a un écart inférieur à 10% du plus bas fournisseur conforme;

ATTENDU la recommandation de Madame Prévost d'accepter la proposition de *Imrico Préfair* pour les items 4 à 6, 8 à 13, 15 à 22, 24, 26 à 29 et 32 pour un montant de 23 644,89 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU le rapport de Madame Prévost faisant état que l'entreprise *Distribution Élite* est la plus basse proposition pour les items 7 et 23 pour un montant de 250,10 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU le rapport de Madame Prévost faisant état que l'entreprise *Distribution Concept Plus* est la plus basse proposition pour l'item 14 pour un montant de 99,90 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU le rapport de Madame Prévost faisant état que l'entreprise *CIMA* est la plus basse proposition pour l'item 25 pour un montant de 228,00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU le rapport de Madame Prévost faisant état que l'entreprise *Rampart International Corp.* est la plus basse proposition pour les items 30 et 31 pour un montant de 1 719,85 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que ces dépenses sont conformes au cadre budgétaire établi pour 2020 plus particulièrement aux postes financiers numéro 02-210-94-651 et 02 210-94-652;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard  
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER le contrat pour l'achat de différents équipements pour les policiers-policières, pour l'année 2020, aux entreprises suivantes pour chacun des items, soit :

- Items 1 à 3 : à *Uniform Works*, pour un montant de 1 245,30 \$ plus les taxes applicables;
- Items 4 à 6, 8 à 13, 15 à 22, 24, 26 à 29 et 32 à *Imrico Préfair*, pour un montant de 23 644,89 \$ plus les taxes applicables;
- Items 7 et 23 à *Distribution Élite* pour un montant de 250,10 \$ plus les taxes applicables;
- Item 14 à *Distribution Concept Plus* pour un montant de 99,90 \$ plus les taxes applicables;
- Item 25 à *CIMA* pour un montant de 228,00 \$ plus les taxes applicables;
- Items 30 et 31 à *Rampart International Corp.* pour un montant de 1 719,85 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière à effectuer lesdits achats et à signer tous les documents pertinents à ces transactions;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2123

### POINT 6.5

#### RÉSOLUTION

#### Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.5 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie  
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 371 798,54 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### POINT 7

#### AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### **POINT 8** **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

#### **POINT 8.1** **CORRESPONDANCE**

##### **I. Soumise au Comité Exécutif du 5 février 2020 :**

- a) 17 janvier 2020 Union des municipalités du Québec  
‣ *M. Bruno Pasquini, Directeur*  
*Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent*  
*Re : Demande d'aide financière au Fonds municipal d'action juridique de l'UMQ*
- b) 7 janvier 2020 MMQ  
‣ *Madame Nathalie Guérin, Secrétaire-trésorière*  
*Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent*  
*Re : Information concernant la ristourne*

##### **II. Soumise au Conseil d'Administration du 26 février 2020 :**

- c) 3 février 2020 Association des directeurs de police du Québec  
‣ *Monsieur Bruno Pasquini*  
*Re : Entente ADPQ-SAAQ (fin décembre 2021)*

### **POINT 9** **VARIA**

Aucun sujet additionnel n'est traité.

### **POINT 10** **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

### **POINT 11** **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

CA-20-2124

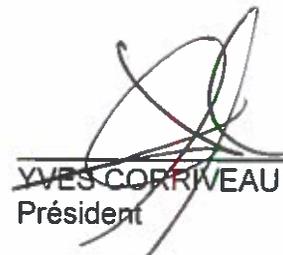
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale  
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dulac

#### **ET RÉSOLU :**

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

  
NATHALIE GUÉRIN  
Secrétaire-Trésorière

  
YVES CORRIVEAU  
Président